

Les cahiers d'acteurs

Le contenu du cahier d'acteurs n'engage que ses auteurs et non la Commission du débat public

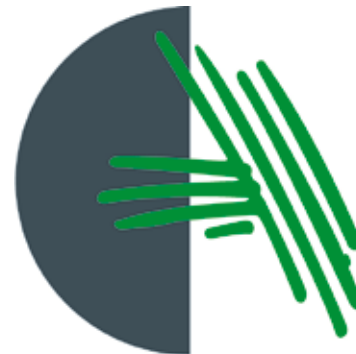


Le cahier d'acteurs est édité par la

cndp

Commission particulière
du débat public
Contournement
autoroutier de Toulouse

Contribution:



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE**



Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

61, Allée de Brienne - BP 7044
31 069 TOULOUSE Cedex 7
Téléphone : 05 61 10 42 50
Fax : 05 61 23 45 98
www.agriculture31.com
acceuil@agriculture31.com

> L'agriculture : une économie dynamique qui occupe le territoire et produit les paysages.

Au même titre que l'agriculture, les grandes infrastructures organisent notre territoire. Nous, habitants de ce territoire, avons des besoins en transport, en énergie, en alimentation, en logement, en services, (...). Nous sommes donc en attente de réponses à ces besoins, à la fois concrètes et adaptées aux problèmes présents, mais qui préservent aussi les générations futures.

Si nous prenons le cas du grand contournement de Toulouse, il est donc logique d'étudier la nécessité d'un tel projet, ainsi que l'ensemble de ses conséquences.

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, qui représente un secteur essentiel de l'économie et de l'aménagement du territoire, est non seulement concernée par le débat, mais se doit aussi d'apporter sa contribution aux réflexions sur l'opportunité du grand contournement¹.

L'espace agricole, qui supporterait l'essentiel de cette infrastructure, est directement concerné par ce projet autoroutier, quel que soit le choix du tracé. En effet, pour les trois hypothèses évoquées dans le dossier du débat public, la zone concernée est utilisée majoritairement par l'agriculture. Le foncier, avec des qualités de sols remarquables sur la vallée de la Garonne et le Lauragais en particulier, est l'outil de production essentiel de l'agriculture.



¹ Dans le cadre des réunions du débat public, une rencontre sur la thématique agricole est organisée le jeudi 6 décembre, au Lycée d'Auzerville.

>> Ainsi, pour la Chambre d'Agriculture, les enjeux et les questions à poser sont les suivants :

- Comment faire cesser l'étalement urbain, favoriser et recentrer l'urbanisation autour des pôles urbains identifiés afin de freiner les pertes de foncier agricole ?
- Comment éviter la déstructuration et le morcellement d'exploitations agricoles, éviter le déséquilibre des exploitations ?
- Favoriser une agriculture de production et de proximité autour de la ville et pérenniser les espaces agricoles à forts potentiels.
- Favoriser un tissu agro-alimentaire local, créateur d'emplois et de richesse.

> *Quand l'agriculture participe à l'équilibre et à l'aménagement des territoires*

>> Cesser l'étalement urbain, favoriser et recentrer l'urbanisation autour des pôles urbains identifiés afin de freiner les pertes de foncier agricole.

>> Eviter la déstructuration et le morcellement d'exploitations agricoles, éviter le déséquilibre des exploitations.

L'agriculture de la Haute-Garonne en quelques chiffres :

	Haute-Garonne	Régions Nord toulousain, Lauragais, Vallée, Volvestre	Part des 4 régions en % du département
Superficie	635 743 ha	395 171 ha	62% de la surface
Nombre de communes	588	339	57.6% des communes
SAU 2005	346 035 ha	236 298 ha	68.3% de la SAU
Population 1999	1 046 244	980 814	91.5% de la population

Sources : Registre Parcellaire Graphique 2005, RGA 2000, INSEE

Le nord du département concentre, sur 60% de la superficie totale de Haute-Garonne :

- 70% de la SAU (Surface Agricole Utile²), avec des terres à fort potentiel agronomique.
- 90% de la population.

Ce premier constat illustre les enjeux qui peuvent se dessiner aux vues d'un projet comme le grand contournement, tant en terme d'habitat, que d'environnement ou d'agriculture.

Depuis 2000, le département perd 1 500 ha de SAU chaque année, au profit de l'urbanisation et des infrastructures principalement (soit environ 12 000 ha perdus depuis 2000). D'autant plus que l'urbanisation se fait souvent sur les meilleures terres : relief plat de vallée, sur alluvions avec des équipements d'irrigation.

Selon les hypothèses avancées pour un éventuel tracé de contournement, cela représenterait une double perte :

>>> **Une perte directe** liée à l'emprise de l'autoroute : pour chaque kilomètre créé, ce sont au moins 4 à 6 ha de foncier qui sont irrémédiablement artificialisés. Le dossier du débat public permet en outre de supposer que la le tracé minimal représenterait 35 km de voies environ et le tracé le plus éloigné, une centaine de km (selon les hypothèses considérées). Le « dossier du débat public » n'évoque les pertes potentielles qu'en termes de sensibilité. Nous estimons que ce chapitre mériterait une étude plus approfondie permettant de quantifier précisément les pertes de terres agricoles selon les hypothèses avancées. Pour nous, quelque soit le tracé de contournement éventuel, ces pertes seraient irrémédiables et d'autant plus élevées que le tracé serait éloigné du centre de Toulouse.

²La SAU, Surface Agricole Utile, représente l'ensemble des terres cultivées par les exploitations agricoles.

>>> **Une perte indirecte** liée à la nouvelle fonction du territoire se trouvant enclavé entre l'actuelle rocade et le projet. L'artificialisation accélérée sur ce territoire provoquerait la perte de la fonction agricole : rentabilisation des installations, morcellement du foncier, mitage entre la rocade actuelle et l'éventuel contournement, échangeurs, péages, (...). Et bien évidemment, plus le projet tend vers l'extérieur de l'agglomération, plus l'espace agricole consommé est élevé.

Les zones A des PLU, correspondant à l'espace agricole, permettent de protéger l'activité. Le respect des règles d'urbanisme au travers des documents, tels que les PLU ou les Cartes Communales, doit avoir pour effet la densification de l'habitat sur le long terme et la préservation des terres agricoles. Ce respect limite le mitage et préserve la continuité de l'espace agricole, avec le regroupement du parcellaire autour des sièges d'exploitation. Les agriculteurs peuvent ainsi investir, avec l'assurance d'une structuration équilibrée des terres au sein de leurs exploitations.

> Favoriser une agriculture durable, de production et de proximité autour de la ville

Pérenniser les espaces agricoles à forts potentiels

Il est important de le rappeler, la première fonction de l'agriculture est de nourrir les Hommes. Les enjeux agricoles liés à une déstructuration des exploitations sont : investissements, organisation du travail, temps de déplacement entre parcelles plus long, voisinage de l'urbanisation...

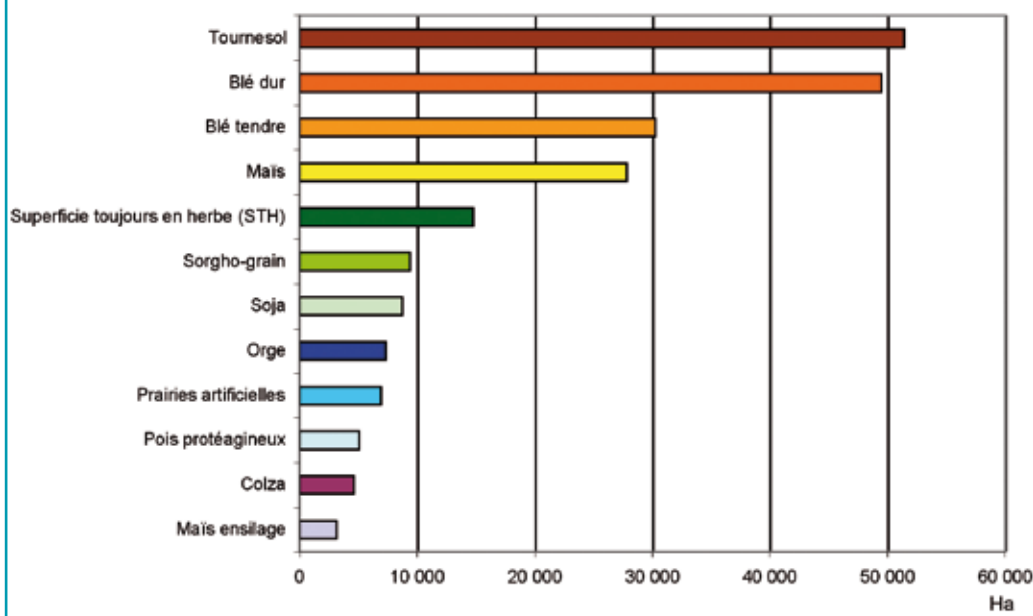
La diversité des productions agricoles en Midi-Pyrénées et sur le département permet à la fois d'alimenter des circuits de distribution nationaux ou internationaux (blé dur, lait, viande, vin) et des circuits locaux ou de la vente directe (marchés de plein vent, réseau des AMAP, ...). Cette diversité est permise par une grande variété de sols, de terroirs et des traditions locales conservées (ail rose, vins de Fronton, fruits...)

Actuellement, les prix du foncier et la concurrence avec d'autres usages rendent très difficile les installations de jeunes agriculteurs en périurbain... et pourtant la demande des citadins n'a jamais été aussi importante en produits frais et de proximité. Comment développer et favoriser des productions sans terrain, ou sur un parcellaire devenu trop onéreux pour rentabiliser les investissements ?

> Favoriser un tissu agro-alimentaire local, créateur d'emplois et de richesse

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent aujourd'hui le 1er employeur de Midi-Pyrénées, au même titre que l'aéronautique. Ce maillage d'entreprises et de distribution attire l'emploi sur la métropole toulousaine. Il génère du fret, routier principalement, et ferroviaire.

Les cultures principales de l'ensemble des exploitations du Nord Toulousain, Lauragais, Vallées, Volvestre :
Campagne agricole 1999-2000, AGRESTE - Recensement agricole 2000



Selon le dossier du débat public, cette voie autoroutière aurait un impact positif sur le flux de véhicules dans les réseaux actuels, à condition que d'autres projets se réalisent en parallèle, comme une déserte plus large des transports en commun.

Il est nécessaire de renforcer les circuits courts entre les matières premières, la transformation et les consommateurs, afin de diminuer les trajets et la consommation de carburant. Il est possible d'aménager les voies ferrées pour augmenter le cadencement des trains.

Les TCSP (trains régionaux, métro, tram, bus, voie cyclable, ...) sont encore trop peu présents sur l'aire urbaine de Toulouse. Ils demandent un habitat dense et organisé.

> En conclusion, la profession agricole se positionne contre un grand contournement autoroutier et en faveur d'autres alternatives aux déplacements automobiles :

- pour des transports collectifs (train, bus, métro...) plus nombreux et plus proches des centres de vie et d'emploi,
- pour un meilleur maillage des voies secondaires existantes autour de Toulouse,
- pour une densification de l'habitat et un rapprochement entre zones d'emploi, zones commerciales et zones de résidence afin de limiter les déplacements.

Tout ceci créerait à la fois des conditions de vie plus humaines pour chacun et préserverait de fait notre espace agricole.

La chambre d'agriculture souhaite et demande que soient réellement étudiées toutes les autres solutions possibles pour résoudre le problème des déplacements sur l'aire urbaine toulousaine (Plan de Déplacements Urbains, Schéma de Cohérence Territoriale, autres modes de transports pour les marchandises et les voyageurs...). Chaque solution envisagée doit prendre en compte à la fois le coût direct, et le coût pour les générations futures. Par exemple, la perte de terres agricoles est une perte de ressources pour le futur qui dépasse la simple indemnisation financière prévue. Ainsi, les citoyens que nous sommes auraient réellement le choix entre plusieurs solutions (chiffres à l'appui) et non un choix « tronqué » entre trois hypothèses toutes orientées sur le routier... « ou rien ».

Nous estimons aussi que les objectifs du projet doivent être clairs pour tous :

- Voulons nous réellement désengorger la rocade toulousaine aux heures de pointe ? Ce projet de grand contournement routier n'y répondrait que très partiellement, comme le montre le document du débat. Celui-ci indique que seulement 15% du trafic serait dévié grâce à un éventuel contournement.
- Voulons nous créer une nouvelle infrastructure pour « aménager le territoire » ? Dans ce cas, que créerait cet aménagement ? Pour l'agriculture, ce serait encore plus de mitage autour des axes et une perte certaine de ressources agricoles et naturelles.

Ainsi, nous estimons que ce projet de grand contournement autoroutier offre une réponse beaucoup trop simpliste aux problèmes réellement posés. De tels projets autoroutiers ont déjà prouvé leur inefficacité par ailleurs et engendrent d'autres problèmes au moins aussi graves : pollution, augmentation du trafic routier, accidentologie, perte de ressources, morcellement des terres accentué.

À l'heure où les enjeux planétaires nous sont rappelés (réchauffement climatique, coût du pétrole en hausse, disparition d'espèces animales et végétales, qualité de l'air menacée...), quelle agriculture répondra à ces enjeux ? Quels choix d'aménagement du territoire permettront à l'agriculture de subvenir aux besoins alimentaires ou énergétiques futurs ? Que leur répondrons nous quand nos enfants ou petits enfants nous demanderont pourquoi avoir ainsi gaspillé notre bien commun, notre terre nourricière ?

Yvon PARAYRE,
Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne

³ PLU : Plan Local d'Urbanisme

⁴ AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne qui relie directement un agriculteur et un groupe de consommateurs.